



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE 1 – 2023-2024

ECOLE GEORGES BIZET

09/11/2023

Ouverture du Conseil d'école par la présidente de séance : 17h04

Présents :

Directrice : Mme Macaux

Centre d'Etudes Arabes : M. Tijani

Enseignants :

Professeurs des écoles : Mmes Bouvier, Briwa-Bomeisl, Dabescat, Lucas, Ménard, Pion, Semroud, Tahiri et; M. Bomeisl, Gianlupi et Nowicki

Enseignants de Langue arabe : Mme Hannane, M. Hamid

Documentaliste : Mme Benkania

Parents élus :

APEEF : Mmes El Haraki, Benjelloun M. et Benjelloun K., Kacimi, Triki, M. Boubia

PEEP : Mmes Falaki, Di Mambro, Bourgoïn, Zniber

UCPE : Mme Zbaghdi, Tazi et M. Roqai Chaoui

Absents excusés :

M. Devilard (chef de pôle), Mme Robby-Ménardi (SG Lycée Lyautey), M. Alzina, (IEN zone Maroc), M. Eldin (Conseiller culturel adjoint), Mme Dounovetz (EREI), Mme Zbairi et Mme Azzouz (PE)

ORDRE DU JOUR

1. Présentations
2. Installation du Conseil d'école
3. Résultats des élections des Représentants de parents d'élèves.
4. Approbation PV Conseil d'Ecole du 27/06/2023
5. Approbation du règlement intérieur de l'école
6. Structure pédagogique 2023-2024

7. Projet d'école et projets de classes
8. Bilan de la coopérative et USEP
9. Point hygiène et sécurité
10. Bilan des travaux réalisés
11. Vote NAS (nécessité absolue de service)
12. Questions des Représentants de parents d'élèves

I. Présentations

Tour de table

Ont rejoint l'équipe cette année :

- PE : Mme BOUVIER Magali (GSA), Mme BELLIARD Caroline (Compléments CE1 B&C), Mme TAHIRI Kenza (Complément CM2C)
- EMAD : Mme LAZAAR Fatin, Mme HANNANE Ayat, M. HAMID Wadii
- BCD : Mme BENKANIA Zineb
- EREI : Mme DOUNOVETZ Maylis
- Directrice : Mme MACAUX Cécile

II. Installation du Conseil d'Ecole : Rôle et règlement du Conseil d'Ecole

Référence : CIRCULAIRE n° 0732 du 21/06/2022 relative à l'organisation et au fonctionnement des instances des établissements d'enseignement français à l'étranger relevant de l'AEFE.

1/Rôle du conseil d'école

Le conseil d'école adopte le règlement intérieur de l'école sur proposition du directeur d'école.

Ce conseil est obligatoirement consulté pour avis sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école, notamment sur :

- les structures pédagogiques ;
- l'organisation du temps et du calendrier scolaires ;
- le projet d'école sur proposition du conseil des maîtres ;
- les actions particulières permettant d'assurer une meilleure utilisation des moyens alloués à l'école et une bonne adaptation à son environnement ;
- les conditions d'aménagement de la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- les projets et l'organisation des classes de découverte ;
- les questions relatives à l'hygiène, à la santé et la sécurité des élèves dans le cadre scolaire et périscolaire ;

- les principes de choix des matériels et outils pédagogiques ;
- les questions relatives à l'accueil, à l'information des parents d'élèves et les modalités générales de leur participation à la vie scolaire ;
- le programme d'actions annuel du conseil école-collège ;
- le programme d'actions annuel contre toutes les formes de violence, de discrimination et de harcèlement ;
- le programme d'action annuel d'éducation au développement durable.

2/Composition du conseil d'école

- Membres ayant le droit de vote :
 - la directrice/le directeur d'école,
 - 15 enseignants dont au moins un par niveau d'enseignement,
 - l'enseignant(e) référente école inclusive (EREI),
 - 15 représentants des parents d'élèves, dont au moins un par niveau d'enseignement.

- Membres siégeant avec voix consultative :
 - le chef d'établissement, ou, en cas d'empêchement, un de ses adjoints
 - la/le secrétaire général(e),
 - l'inspecteur de l'éducation nationale en résidence.

3/Règlement du conseil d'école

Le conseil d'école est constitué pour une année et siège valablement jusqu'au renouvellement de ses membres.

Le conseil d'école se réunit en séance ordinaire sur un ordre du jour précis au moins une fois par trimestre et nécessairement avant le conseil d'établissement, et avant tout conseil d'établissement extraordinaire si l'ordre du jour le justifie.

Il peut également être réuni en séance extraordinaire à la demande du directeur de l'école ou de la moitié de ses membres ayant voix délibérative.

L'ordre du jour et les documents préparatoires sont adressés aux membres du conseil au moins dix jours francs avant la date de la réunion. Ce délai peut être réduit à trois jours en cas d'urgence.

A chaque début de séance, le président fait procéder à la désignation d'un secrétaire de séance et d'un secrétaire adjoint, chargés d'établir le procès-verbal. Le secrétaire adjoint est choisi à tour de rôle parmi les représentants des personnels et des parents d'élèves.

Le procès-verbal est dressé par le président, adopté à l'ouverture de la séance suivante. Il est transmis aux membres du conseil d'école et du conseil d'établissement et affiché dans les locaux de l'école pour une durée de quatre mois ainsi que sur le site internet. Les membres de la communauté éducative sont informés de la mise à disposition des procès-verbaux.

Les débats restent confidentiels et se font dans l'intérêt des enfants.

↳ Désignation secrétaire de séance et adjoint : secrétaire Mme Briwa-Bomeisl (PE), Adjointe : Mme Falaki Benyahya.

III. Résultats des élections des représentants de parents d'élèves

REPRESENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES :

INSCRITS 1134 NOMBRE DE VOTANTS 510

Soit: 44,97 %

<u>APEEF</u>
Mme EL HARAKI Imane Mme BENJELLOUN EP. DRISSI KAITOUNI Mounia Mme BENJELLOUN Kenza Mme KACIMI Amina Mme JOUNDY Lamia M. BOUBIA Aniss Mme BENBOUJIDA Zineb Mme TRIKI Rita Mme BENMOUSSA Ghita Mme TAOUDI BENCHEKROUN Sofia Mme TAHIRI Ghislaine Mme SKALLI HOUSSEINI EL KENDOUCI Hind
<u>PEEP</u>
Mme FALAKI Salima Mme DI MAMBRO Dorothee Mme MHAIRIG EP FASSIHI Zineb Mme BOURGOUIN Gaëlle Mme ZNIBER Rhita M. LAKHIRY Youssef Mme RABANE EP ERB Jihane Mme THOMAS Maïlys Mme JAMALI Dounia Mme BENCHEKROUN Amina Mme TAHIRI Nawal Mme ALOUI Mariam
<u>UCPE</u>
M. ROQAI CHAOUTI Adil Mme ZBAGHDI Housni Mme TAZI Salima Mme BELKAHIA Kenza Mme ABAD Hajar Mme ALAMI Meryem

IV. Approbation du PV du 27/06/2023

Remise en mémoire du PV transmis aux membres avec l'invitation au présent conseil.

Vote des membres siégeant avec droit de vote (27) :

Pour : 27

Contre : /

Abstention : /

Le PV est adopté à la majorité absolue.

V. Approbation du Règlement Intérieur

Présentation du RI actuel.

Proposition de modifications :

1.2 Entrées – Classes maternelles : « Toute personne entrant dans la cour des classes maternelles devra obligatoirement présenter son badge « laissez-passer ». »

Proposition : suppression de cette phrase (badge pour récupération, pas à l'entrée).

Vote des membres siégeant avec droit de vote (27) :

Pour : 27

Contre : /

Abstention : /

Une enseignante rappelle qu'il faut **obligatoirement** présenter le badge lorsque les adultes entrent dans l'école pour récupérer les enfants. C'est une question de sécurité.

La modification est adoptée à la majorité absolue.

VI. Structure 2023-2024

28 classes - 774 élèves

CYCLE 1 221

PSA	PSB	MSA	MSB	MSC	GSA	GSB	GSC
25	22	28	28	28	30	30	30

CYCLE 2 325

CPA	CPB	CPC	CPD	CE1A	CE1B	CE1C	CE1D	CE2A	CE2B	CE2C	CE2D
27	25	27	27	26	26	27	26	28	28	29	29

CYCLE 3 228

CM1A	CM1B	CM1C	CM1D	CM2A	CM2B	CM2C	CM2D
29	30	29	29	29	28	28	26

VII. Projet d'école et projets des classes

1/Projet d'école en cours : 2018 – 2023

AXE 1 : Améliorer la maîtrise de la langue française et renforcer l'apprentissage des langues arabe et anglaise.

Objectifs	Objectifs spécifiques
<ul style="list-style-type: none">- Renforcer la maîtrise du français.- Améliorer le niveau de la langue orale et écrite.	<ul style="list-style-type: none">- Renforcer l'acculturation lexicale engagée en maternelle (construire un parcours).- Développer le langage oral dès la maternelle.- Développer les projets d'écriture dès la maternelle et tout au long de la scolarité.
<ul style="list-style-type: none">- Favoriser le renforcement du plurilinguisme.- Renforcer la compétence interculturelle.	<ul style="list-style-type: none">- Harmoniser les contenus et les pratiques de l'enseignement (arabe/anglais).- Développer la place de la littérature dans les apprentissages.- S'engager dans des projets communs.- Développer des actions artistiques en lien avec la culture locale.

AXE 2 : Développer l'ouverture culturelle, scientifique, humaniste, artistique à travers le patrimoine et faire de l'école un lieu de culture commune.

Objectifs	Objectifs spécifiques
<ul style="list-style-type: none">- Développer et intégrer la place de la culture du pays dans le PEAC.- Améliorer les parcours lecture.	<ul style="list-style-type: none">- Améliorer le parcours artistique et culturel de l'élève en le construisant de manière cohérente dans la continuité et la complémentarité des apprentissages.- Favoriser la créativité et encourager le développement de projets en lien avec le patrimoine local.- Mettre en place des parcours de littérature (albums et œuvres de littérature de jeunesse) dès la maternelle et tout au long de la scolarité.

AXE 3 : Développer la citoyenneté : agir et partager pour mieux vivre l'école ensemble.

Objectifs	Objectifs spécifiques
<ul style="list-style-type: none">- Investir l'élève dans une école citoyenne.	<ul style="list-style-type: none">- Amener tous les élèves à se sentir concernés par la vie scolaire et participer activement au fonctionnement de la classe et à l'organisation de l'école.

Projet d'école : 2024 - 2028

-Etapas d'élaboration :

- ✓ A partir des réflexions menées par l'équipe l'année scolaire dernière (bilan du projet précédent, ébauche des axes du prochain projet),
- ✓ A partir du Projet de Zone 2023 – 2027,

⇒ lors de 2 conseils des maîtres en période 3 et 4 : finalisation du bilan puis rédaction du nouveau projet d'école, qui sera présenté au dernier conseil d'école de l'année, en juin 2024.

2/Projets des classes

MATERNELLE :

-MS et GS : Spectacle de marionnettes le 17/10/2023 Le cycle de l'eau

-PS : -cycle Poney en période 4, sur plusieurs ½ journées

-spectacle de fin d'année

-MS : -activités USEP

-danse avec intervenant extérieur

-chorale

-signes et symboles avec Omar Touali

-GS : -activités USEP

-cycle escalade

-Atelier ACSM papier mâché

-chorale

CYCLE 2 :

-CP : -spectacle « Mémoires d'un arbre » au Mégarama le 15/11/2023

-sortie concert Mozart

-activité de papier mâché avec intervenant

-sophrologie avec intervenant

-cycle escalade

-CE1 : -Tous : natation et cycle escalade

-ZINE : intervenant en arts visuels

- CE1A : théâtre sans intervenant
- CE1B : danse chorale (Tahar Sebti), classe transplantée : à confirmer
- CE1C : théâtre (à confirmer)
- CE1 A, B, C et D : Projet de zone : Graines d'Inventeurs avec C. Belliard et N. Semroud
- CE1C et CE1D : festival de danse contemporaine avec les établissements du pôle
- CE1D : sport d'opposition avec USEP

- CE2 : -ateliers philo avec la documentaliste
- élection des délégués (réunions trimestrielles, commission cantine)
- activités USEP x 4 (cycle balle ovale, rencontres Athlétiques...)
- natation
- cycle escalade avec intervenant
- ACSM : Omar Touali : signes et symboles
- CE2A et B : classe transplantée en juin : à vérifier (au-dessus de Marrakech) : Oukaimeden
- USéPiades en juin
- Journée du patrimoine en P5

CYCLE 3 :

- CM1 : -ateliers philo avec la documentaliste
- élection des délégués (réunions trimestrielles, commission cantine)
- Concert orchestre philharmonique en période 2
- Visite de la Grande Mosquée
- ACSM : Omar Touali : calligraphie P3
- Danse contemporaine en P4 et Golf en P5
- Journée du patrimoine en P5
- Chorale : projet « rencontre de chœurs », zone Maroc, en Avril/Mai

- CM2 : - ateliers philo avec la documentaliste
- élection des délégués (réunions trimestrielles, commission cantine)
- Concert P1 orchestre philharmonique 17/10
- P3 : cycle escrime avec intervenant ACSM et P4 natation
- P2 ou 3 : musée à Rabat selon programmation

-Classes transplantées : Aïn Sahla du 19 au 26/04/2024 pour le CM2C, du 10 au 15/06/2024 à Mohammedia pour le CM2B en cours pour les 2 autres classes.

-Activités USEP, semi-marathon de Marrakech pour les élèves participants

+ Concours Logo à venir, en collaboration avec le service communication de Lyautey et probablement l'APEEF.

Projets AEFÉ ou de Zone

-Journée du sport scolaire : le 20 septembre 2023

-Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école : le 09/11/2023

-Semaine des Lycées Français du Monde : du 27/11 au 2/12/2023

Thème : « L'Olympisme, Apprendre, s'engager, s'épanouir : le sport pour tous et toutes »

Déplacement de la flamme olympique au sein de l'école le 29 novembre 2023.

-Concours de lecture de poésie organisé par le CEA (CM1 et CM2)

-Journée de la langue arabe : 18/12/2023 (et semaine du 18 au 22/12/2023), en collaboration entre les EMAD et les APE PEEP et APEEF.

-Ambassadeurs en Herbe (CM2), de novembre 2023 à mai 2024, en collaboration avec le collège et le lycée Lyautey.

-Le « Mai des Langues » 2024

Projets APE

Multi-projets, voir futur planning des associations

Déjà engagés : le GPJL, concours de dessins d'Halloween

VIII. Bilan de la coopérative et de l'USEP

1/ Coopérative : Bureau reconduit : Président M. Nefnaf Mohamed, Trésorière : Mme Duarte Isabelle, Trésorière adjointe : Mme Benihoud Najoua et Secrétaire : Bouteldja Imane

Libellé Nature de l'opération	Entrées	Sorties	Solde
Report solde (31/07/2023)			26 602,10
Frais bancaires		99,00	26 503,10
Recette kermesse	45 058,00		71 561,10
Retour coop classes	6266,87		77 827,97
Règlement spectacle mat		4 500,00	73 327,97
Versement participation familles (somme redistribuée aux enseignants)	125 570,00		198 897,97

A prévoir : paiement cotisation ACSM 773X2 = 1 546.

Les parents demandent le pourcentage de parents ayant payé la coopérative. Est-ce mieux que l'année passée ? Les cotisations sont-elles mieux rentrées en maternelle où les parents sont plus présents ? Les membres du bureau n'étant pas présents, la réponse est différée au second conseil.

2/ USEP

L'association USEP Bizet dispose de 38000 dhs sur son compte. La vente des chocolats de Pâques a généré un bénéfice de 19800 dhs.

Elle a participé aux frais de transport pour une rencontre sportive à hauteur de 500dhs/classe affiliée. Elle a donné une somme de 10000dhs pour la participation d'une délégation de CM2 au marathon de Marrakech (Aide aux familles, achat de teeshirts).

L'association de parents d'élèves PEEP a également participé à cette opération en faisant un don de 2000 dhs.

Il faudra prévoir l'achat d'une ou deux nouvelles cordes d'escalade.

Cette année, la cotisation USEP de 45 dhs a été demandée aux familles. Certaines classes ont du mal à récupérer l'adhésion de toutes les familles ce qui les oblige à ponctionner leur coopérative de classe car l'affiliation d'une classe nécessite la prise d'une licence pour chaque élève.

Une enseignante insiste sur le fait que chaque parent prenne la licence USEP pour que l'ensemble de la classe puisse participer aux sorties organisées par l'USEP.

Les parents présents vont faire un rappel à l'ensemble des parents pour expliquer que tous doivent prendre la licence pour que la classe puisse s'inscrire à l'USEP.

IX. Hygiène et Sécurité

INFIRMERIE :

Horaires :

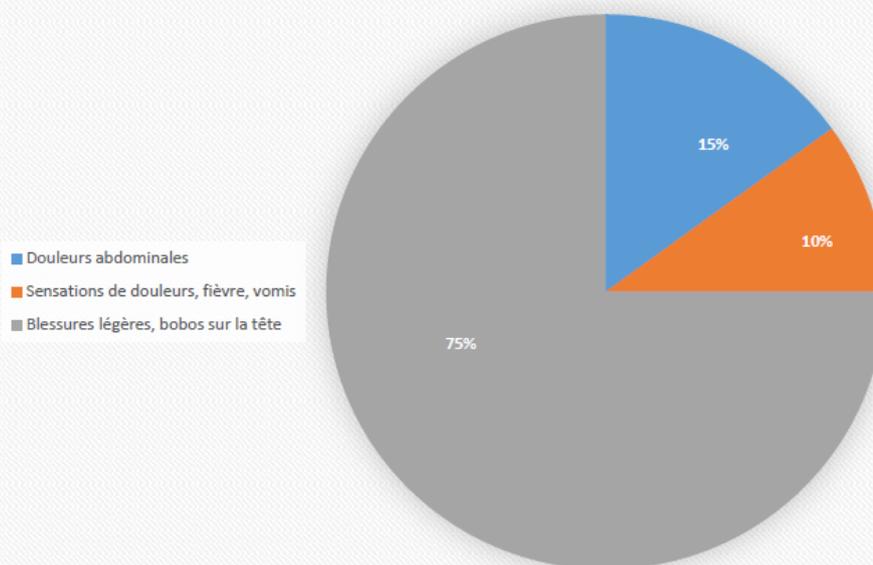
LUNDI	8 H 15 – 11 H	12 H 30 15 H 30
MARDI	8 H 15 – 11 H	12 H 30 15 H 30
MERCREDI	8 H 15 – 12 H 15	
JEUDI	8 H 15 – 11 H	12 H 30 15 H 30
VENDREDI	8 H 15 – 11 H	12 H 30 15 H 30

Total : 28 h / semaine (actuellement vacataire, titulaire en cours de nomination)

Passages à l'infirmerie :

Répartition des consultations infirmières de 280 enfants.

Année scolaire 2023 - 2024 (Sept - Oct).



NB : Aucune ambulance n'a été contactée durant ces deux mois.

Autres personnels formés :

-Directrice + 22 enseignants : PSC1

-Agents et ASEM formés aux gestes qui sauvent / secourisme (Maroc)

PAI (Plans d'Accueil Individualisé) : total = 9 :

-2 en maternelle

-7 en élémentaire

En cours : 2

En attente : 4 : certains parents n'ont pas encore complété le dossier PAI. Or il est important pour les parents de renseigner le document et de le remettre à l'école le plus rapidement possible afin que l'enfant puisse être pris en charge le plus rapidement possible de façon adapté.

PPS (Plans Personnalisés de Scolarisation) :

10 enfants en situation de handicap en inclusion dans l'école, tous accompagnés d'une assistante (AESH).

TOILETTES

3 personnels de ménage de la société STRADOM sont en charge de l'entretien et du nettoyage des toilettes de l'école.

Chaque toilette est nettoyée au minimum 4 fois par jour :

-Avant et après la récréation du matin

-Après la pause méridienne

-A la fin de la journée

Un nettoyage supplémentaire est réalisé à chaque « incident » constaté.

SECURITE

- Renfort de la sécurité extérieure de l'école depuis le jeudi 19/10/2023 (plan Vigipirate renforcé) : 2 agents RMO supplémentaires déployés pour les entrées et sorties des élèves : 3 adultes minimum présents à chaque porte.
- Lettre adressée à Mme le CAID de l'arrondissement de Essalam et M. le Chef de District d'Hay Hassani le 07/11/2023 concernant la circulation dans la rue de l'Atlas et le Bd Ghandi + entretien de la directrice avec M. Tahrir (commissariat de Hay Hassani), lui ayant assuré leur aide.
- Encadrement des élèves lors des récréations : présence de 2 enseignants + 1 agent de service + 1 ASEM pour les maternelles et récréations en 2 temps pour réduire le nombre d'élèves.
- Premier exercice de sécurité incendie réalisé le 26/09/2023 : le son de l'alarme a été revu avec la société Goondy (peu audible dans certaines zones). Prochain exercice prévu en février 2024.
- PPMS (Plan Particulier de Mise en sûreté) mis à jour et transmis à l'AEFE et au SCAC. Premier exercice PPMS Risques majeurs naturels le 13/11/2023. Second exercice PPMS Risque Attentat / Intrusion prévu le 04/12/2023. Affichage des consignes aux parents sur les deux panneaux extérieurs de l'école.

X. Bilan des travaux réalisés

✓ Vacances d'été :

-Réfection cour maternelle,

-Peinture dans certaines classes (certains murs, bancs, armoires)

✓ Vacances d'octobre :

-Maintenance informatique société Goondy,

-Désinsectisation et dératisation les 23/10/2023 et 03/11/2023,

-Elagage des arbres de la cour de la maternelle,

- Travaux de plomberie divers (toilettes),
- Peinture d'une étagère dans la classe de GSC,
- Réparation du préau devant la salle polyvalente,
- Ajout d'un muret autour de l'espace cantine élémentaire pour étanchéiser le chapiteau.
- Installation d'étagères en PSA.

XI. Vote NAS (nécessité absolue de service)

En mars 2023, M. Zarid sera à la retraite. M. El Oify, qui est le plus ancien des autres agents n'étant pas logés, a sollicité un transfert de son logement en sa faveur.

Proposition de vote : Si le SPSI (schéma pluriannuel de stratégie immobilière) ne prévoit pas de récupérer ce logement à d'autres fins, le conseil d'école se prononce sur la possibilité de ce transfert.

Vote des membres siégeant avec droit de vote (27) :

Pour : 27

Contre : /

Abstention : /

La majorité absolue du conseil d'école est favorable à ce transfert si le SPSI n'y est pas contraire.

XII. Questions des représentants de parents d'élèves

1/Enseignement des Langues Vivantes

Question : PEEP : « *Le niveau d'arabe : la majorité des enfants ne savent ni lire ni écrire fin cm2, ni comprendre l'idée générale d'une phrase, tout est traduit en français et les réponses sont données en français ce qui est plus qu'alarmant. Le programme d'arabe doit être amélioré et adapté. Quelles solutions pouvons-nous avoir ? - Qu'en est-il de la langue anglaise qui prend beaucoup d'importance dans l'ensemble des établissements et pas dans les nôtres ?* » APEEF : « *Les cours d'anglais et d'arabe, malgré les cours dispensés ne donnent malheureusement pas de résultats concrets.* »

Réponse :

Langue arabe :

-Point sur les évolutions : nouveaux horaires d'enseignement :

PS : 2h / semaine

MS à CP : 3h / semaine

CE1 à CM2 : 3h / semaine pour les élèves français ou étrangers tiers

5h / semaine pour les élèves marocains ou franco- marocains

Des demandes de dérogation étaient possibles jusqu'au 5/9/2023

Les parents doivent faire remonter les formulaires pour les dérogations, il reste des familles qui n'ont toujours pas rempli ce formulaire.

Le conseiller pédagogique d'arabe précise que la procédure de dérogation reste la même que l'année passée pour la 6^{ème}. La cohérence voudrait que le processus soit le même pour le collège mais aucune décision n'a encore été prise et les décisions sont dans tous les cas valables uniquement pour un an.

Question posée par un parent : -Pourquoi y a-t-il eu des changements ? Avant les français faisaient du darija et les autres faisaient de l'arabe classique.

Réponse du conseiller pédagogique en arabe : évolution des programmes en français, les examens sont en arabe classique, la convention France Maroc a été revue.

Question posée par un parent : - Il y a trop d'options, les gens sont perdus, on ne sait plus quoi conseiller aux parents qui nous interrogent.

-Pourquoi à l'OSUI et à l'EFI ce n'est pas pareil ? Ils n'ont pas les mêmes horaires qu'à l'AEFE.

Réponse du conseiller pédagogique en arabe : le public n'est pas le même, ils sont plus arabophones. Ces éléments font que le niveau d'arabe est différent. Ces écoles font plus d'heures de langues mais prennent sur les heures de français.

Un parent intervient pour dire que le niveau d'arabe de nos élèves est vraiment faible.

Réponse de la directrice : il faut voir les choses sur un parcours qui va jusqu'au BFI. Les enseignements dispensés sont déjà largement au-dessus des attendus des programmes français de cycles 2 et 3 (voir ci-dessous) et il est important que nous communiquions mieux sur ce qui est fait en cours de langue arabe.

(Cf. Repères de progressivité linguistique en arabe, déclinaisons culturelles, croisements des enseignements et des pratiques et référentiel pour la langue arabe consultables sur Eduscol pour les cycles 2, 3 et 4 : <https://eduscol.education.fr/164/langues-vivantes-cycles-2-3-et-4>)

Ajout du conseiller pédagogique : à la fin du cycle 3 (donc fin 6^{ème}) il est demandé un niveau A2 dans 2 compétences et un niveau A1 dans 3 compétences. La grande majorité des élèves valide ces compétences. On peut agir sur la formation, sur l'accompagnement des élèves en faisant des groupes et c'est ce que nous faisons.

Les EMAD sont accompagnés et formés par le Centre d'Etudes Arabes (CEA) et des manuels adaptés ont été conçus pour chaque niveau (adaptation des programmes au contexte).

De plus, les enseignements sont individualisés grâce au « plus de maîtres que de classes » (6 à 7 EMAD pour 4 classes, donc groupes moins chargés et de niveaux plus homogènes).

Anglais :

Contrainte horaire forte (28h d'enseignement pour une majorité des CE1-CM2 (340 sur 447)) : les enseignants respectent néanmoins les programmes et horaires officiels d'anglais. Des formations leur sont de plus proposées pour les aider dans cet enseignement.

D'autre part, à long terme dans notre système, les élèves accèdent au BFI et l'anglais et l'arabe sont maîtrisés par la grande majorité de nos élèves : idée de parcours.

2/ Mise en place de Pronote dans l'école

Question : PEEP : « *-Pourrions-nous envisager la mise en place effective de PRONOTE ?* » APEEF : « *Voir la possibilité de mettre en place de Pronote pour les langues étrangères permettrait aux élèves de mieux suivre leur progression et de s'investir davantage dans l'apprentissage des langues étrangères.* »

Réponse :

C'est prévu pour tous en termes de gestion des absences et pour les cycles 2 et 3 pour les évaluations et la communication. Cela a été annoncé lors de chaque réunion de rentrée par la directrice.

La difficulté actuelle réside dans la modification en cours du système informatique de l'école (installation d'une station de répartition dans chaque classe) et du déploiement de nouveau matériel sur lesquels les interfaces Pronote doivent être installées.

3/ Préaux

Question : PEEP : « *-Est-il possible de prévoir des protections type préau ou arbres à la porte des CP et celle des CM2..* »

Réponse :

Il existe déjà des préaux devant ces salles et le reste de la cour est occupé par les installations sportives, qui seraient nécessairement réduites si on installait des parties couvertes supplémentaires ou si on plantait des arbres.

Les parents précisent que cette question concernait les abords extérieurs de l'école, la réponse est donc différée au deuxième conseil d'école car il faut préciser l'endroit concerné (les lieux extérieurs ne sont pas du ressort de l'école, sauf s'ils sont sur son enceinte).

4/ Aménagement horaires Ramadan

Question : PEEP : « *- Pour le mois de Ramadan est-il possible de prévoir un aménagement des horaires ?* »

Réponse :

La question a été soulevée ce jour (09/11/2023) en conseil de direction du pôle. Pour l'instant, la position commune est de ne pas prévoir de modification. Cependant, la discussion n'est pas close et les motivations des parents seront prises en compte pour donner une réponse définitive.

5/ Effectifs des classes

Question : PEEP : « *-Le nombre d'enfants par classe est trop important. Les enfants n'assimilent pas bien les leçons faites en classe du fait que les classes soient trop pleines qu'il y ait bcp de chahut et d'enfants à gérer, manque de concentration de la part des élèves, surcharge mentale pour les enseignants. Peut-on réduire le nombre d'enfants par classe ?* » APEEF : « *-Il serait opportun de revoir le nombre d'enfants par classe dans le but d'offrir à chacun une attention pédagogique davantage personnalisée.* »

Réponse :

Le nombre maximum d'élèves par classe est fixé par le SCAC, sur consultation des directeurs.

En fonction du nombre de demandes dans chacune des écoles, celui-ci est en effet parfois un peu dépassé.

Même s'il est plus confortable pour tous d'avoir des classes moins chargées, le lien entre efficacité de l'enseignement et nombre d'élèves n'est pas aussi évident qu'il pourrait paraître. Les récents résultats aux évaluations nationales de nos CP, CE1 et CM1, qui seront présentés au conseil d'école prochain, en sont la preuve.

6/ Paniers repas

Question : APEEF : « - Donner la possibilité aux parents de ramener les paniers repas vu que le service de Newrest est très moyen. »

Réponse :

Malheureusement, nous ne pouvons pas accepter d'élèves avec un panier repas car il n'y a pas d'autre espace dédié à la restauration que celui exploité par Newrest. De plus, il y aurait un problème de surveillance des élèves sur ce temps de restauration.

Pour améliorer la prestation, plusieurs décisions ont été prises :

- amélioration du lieu d'accueil : meilleure isolation du chapiteau,
- une demande d'installation d'un préfabriqué accueillant les maternelles et élémentaires va être transmise au pôle,
- mise en place d'une commission cantine (la première se tiendra le 15/11/2023), réunissant un responsable Newrest, des parents de l'APE en charge, trois élèves délégués (CE2 au CM2) et la directrice. Des membres du conseil suggèrent l'intérêt de la présence d'une ASEM dans cette commission ainsi, éventuellement, que de membres des autres APE, amenées à gérer la cantine les années suivantes. La directrice répond favorablement aux deux demandes.

Un parent précise qu'il existe des normes qui doivent être appliquées : l'encadrement des élèves, la sécurité des élèves, l'hygiène, la qualité des repas. Peut-on définir ces normes lors de cette commission pour que les conditions d'accueil soient plus acceptables pour les élèves ?

La directrice répond que cette commission a pour but d'améliorer le fonctionnement de la cantine et que les discussions sur l'application des normes diverses qui lui sont applicables sont tout à fait de sa compétence.

La séance est levée par la présidente à 19h24.